

# Journées annuelles 2026 du PPR Autonomie

**1<sup>er</sup> et 2 octobre 2026**

**Appel à participation**

**Version du 23 février 2026**

## Table des matières

1 / Contexte.....	2
2 / Modalités de participation aux journées annuelles 2026.....	2
2.1 / Communication de chercheuses et chercheurs ou interventions d'acteurs de la société civile.....	3
2.2 / Affichage ou exposition de matériaux en lien avec la recherche .....	4
2.3 / Autres formats d'échanges et de rencontres .....	4
3 / Modalités de réponse à l'appel à participation .....	5
4 / Calendrier 2026.....	5
5 / Accessibilité.....	6
6 / Informations pratiques .....	6
7 / Comité d'organisation.....	6

## 1 / Contexte

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement du suivi et de la mise en œuvre des projets de recherche financés par le PPR Autonomie, l'équipe du programme organise des journées annuelles qui se tiennent chaque année en octobre, en partenariat avec les équipes coordinatrices de chacun des onze projets.

L'objectif principal de ces journées annuelles, pensées en articulation avec l'animation interne à chaque projet, est de proposer un temps de discussion transversal, notamment sur un plan scientifique, à l'ensemble du programme.

Ces journées sont également l'occasion d'organiser des temps d'échanges et des espaces de rencontres originaux sur proposition du comité d'organisation ou de tout autre membre des projets financés. Par ailleurs, certains de ces temps peuvent être ouverts au-delà de la communauté des projets financés dans le cadre du programme.

Le programme définitif des journées annuelles est construit sur la base des réponses à cet appel à participation – les temps d'échanges et les espaces de rencontres originaux seront mis en place sous réserve d'une mobilisation suffisante de la communauté du PPR Autonomie.

### Encadré – Zoom sur les journées annuelles 2024 et 2025

Les premières éditions des journées annuelles du PPR Autonomie se sont déroulées au Campus Condorcet en octobre 2024 et octobre 2025.

En 2024, et dans un contexte de mise en place des projets de recherche financés, cette édition avait pris la forme d'un séminaire de travail séquencé autour de présentation des projets en plénière et de workshops thématiques (regards croisés sur le concept d'autonomie dans le champ du grand âge et du handicap ; les impacts sociaux des recherches en SHS : le passage de la recherche à l'action ; de la pluridisciplinarité à l'interdisciplinarité : quels chemins pour y parvenir dans le domaine de l'autonomie ? ; comment co-construire avec les parties prenantes et les personnes concernées).

En 2025, le format a évolué et a fait plus de place à la présentation et à la mise en discussion des premiers résultats des projets dans le cadre de 8 panels thématiques. Au-delà de ces communications thématiques, d'autres formats d'échange ont été proposés par les équipes des projets : ciné-rencontre, session poster avec pitch et ateliers d'échange de pratiques.

Pour aller plus loin :

- [Les journées annuelles 2024](#).
- [Les journées annuelles 2025](#).

## 2 / Modalités de participation aux journées annuelles 2026

Trois modalités de participation sont proposées dans le cadre des journées annuelles 2026 du PPR Autonomie (non exclusives) :

- Communication de chercheuses et chercheurs ou interventions d'acteurs de la société civile ;
- Affichage ou exposition de matériaux en lien avec la recherche ;
- Autres formats d'échanges et de rencontres.

## 2.1 / Communication de chercheuses et chercheurs ou interventions d'acteurs de la société civile

Tous les membres des projets – chercheuses, chercheurs, en début de carrière et titulaires, partenaires associatifs, personnes handicapées, personnes âgées, aidants, acteurs de la décision publique, etc. - peuvent proposer une ou plusieurs communications ou interventions, seul ou en groupe.

Ces communications ou interventions présenteront les premiers résultats des travaux de recherche, en cours ou achevés, pourront être orientées sur des aspects méthodologiques, évoquer l'actualité ou les enjeux du secteur médico-social et des politiques de l'autonomie, exposer des recommandations à des fins d'aide à la décision, etc. En fonction des propositions reçues, des sessions thématiques transversales aux projets seront organisées, qui pourront également mêler les communications des chercheuses et chercheurs, et les interventions des acteurs de la société civile.

D'une durée de 10min (maximum 15 min), les présentations peuvent être accompagnées ou non d'un support ; plusieurs personnes peuvent également y prendre part. Le comité d'organisation vous invite, si cela est jugé pertinent pour traiter le sujet, à intervenir en binôme mixte (acteur académique / acteur de la société).

Les sessions thématiques pourront durer de 60 à 90min en fonction du nombre de propositions de prise de parole reçues, et être organisées en parallèle.

Est proposée ci-après, à titre indicatif, une liste de thématiques possibles pour les communications et les interventions (non exhaustive) :

### *L'autonomie des personnes handicapées ou âgées dépendantes au quotidien :*

- La place des savoirs expérientiels dans la conquête d'une autonomie individuelle ;
- L'action des professionnels pour l'accompagnement vers l'autonomie : quelles conditions de possibilités et quels freins ?
- Les conditions de l'autonomie à domicile : habitat, technologies, accessibilité, emploi, accompagnement, etc. ;
- Les institutions d'hébergement, de travail et de soins des personnes âgées ou handicapées peuvent-elles autonomiser les personnes concernées ? A quelles conditions ?
- Des technologies (in)adaptées pour favoriser l'autonomie des personnes handicapées ou âgées et leur accès au soin et au travail ?
- Capacitisme/validisme, âgisme, minorisation : le poids des discriminations, préjugés et violences comme obstacles à l'autonomie à domicile et en institutions.
- Les enjeux intersectionnels (genre, âge, handicap, ethnie, classe sociale, etc.) et l'hétérogénéité des aspirations à l'autonomie.

### *Analyse des politiques publiques de l'autonomie :*

- Des politiques genrées de l'autonomie ?
- Les disparités départementales des politiques de l'autonomie ;
- Les défaillances des politiques publiques de l'autonomie à différentes échelles (nationale, départementale, familiale, individuelle) ;
- Les dimensions économiques de l'autonomie : ressources personnelles et budgets (des institutions, des collectivités, etc.) ;

- Des politiques de l'autonomie différencieront selon les publics (personnes âgées, personnes handicapées), en France et à l'étranger ?
- Les critères de définition des régimes nationaux ou des trajectoires nationales de l'autonomie.

## 2.2 / Affichage ou exposition de matériaux en lien avec la recherche

Le contenu et la forme des affichages (poster, photographie, affiche, etc.) ou la nature des matériaux exposés (objets, mise en forme de carnet de terrain, etc.) sont libres.

En parallèle de l'affichage et de l'exposition des matériaux, une session de présentation sera organisée (prise de parole de 3 à 5min), suivie d'un échange du public avec les auteurs et les autrices.

Le comité d'organisation peut prendre en charge l'impression des affichages (sous réserve de l'envoi d'un fichier PDF le 13 septembre 2026 au plus tard) en un ou plusieurs exemplaires.

En fonction du nombre et de la nature des propositions, cette session pourra prendre la forme d'une exposition qui sera ouverte largement sur la durée des journées annuelles et ponctuée par un vernissage.

## 2.3 / Autres formats d'échanges et de rencontres

Le comité d'organisation propose d'autres formats de communication ou participation aux journées annuelles 2026. En fonction de l'intérêt que ces propositions susciteront, elles seront, ou non, mises en place, en articulation avec les autres séquences (sessions plénières de type keynotes, panels thématiques, etc.).

### 2.3.1 / Le ciné-rencontre

Il est proposé d'organiser la projection de films ou de documentaires – totalité ou extraits choisis – suivie d'une discussion avec des chercheuses et chercheurs, ainsi que des acteurs de la société civile.

Ouvert à toutes et tous, ces séquences permettront de jeter un autre regard sur les sujets abordés dans l'œuvre de fiction ou le documentaire.

### 2.3.2 / Les rencontres art-sciences

Ces dernières années, les collaborations entre arts et sciences se sont multipliées, offrant des perspectives nouvelles tant en termes de médiation scientifique que de démarche de recherche. Ce format de rencontres art-sciences est conçu comme un temps dédié à ces démarches, par exemple sous la forme d'un échange entre chercheurs et artistes.

Ces rencontres sont l'occasion pour les chercheuses et chercheurs qui le souhaitent de revenir sur une collaboration passée ou en cours, et de donner à voir comment des travaux de recherche peuvent résonner auprès d'artistes, et ainsi produire une autre façon de transmettre des connaissances.

### 2.3.3 / Les ateliers d'échanges de pratiques

Au travers des 11 projets financés dans le cadre du PPR Autonomie, ce sont près de 400 personnes qui sont parties prenantes du programme.

Afin de partager et de capitaliser sur les expériences et les expertises de chacun et chacune, des temps d'échanges de pratiques sont proposés, tout autant pour nourrir votre action, partager des préoccupations communes (par exemple sur le plan méthodologique) que pour (tenter de) résoudre un problème. Les sujets traités peuvent être très divers (d'ordre scientifique ou organisationnel),

concerner diversement les membres des projets (équipes coordinatrices, personnes recrutées, etc.). En 2025, des ateliers ont permis d'évoquer les enjeux de la comparaison internationale, de l'éthique dans la recherche et de la place des chercheurs en début de carrière dans les projets.

En fonction des sujets qui seront remontés dans le cadre de cet appel à participation ou de ceux qui seront identifiés par le comité d'organisation, une ou plusieurs sessions parallèles seront organisées.

#### *2.3.4 / Table ronde avec des chercheuses et chercheurs et des acteurs de la société civile*

Ce format d'échange et de rencontre vise une meilleure interconnaissance des acteurs de la recherche et de la société civile, parmi lesquels des journalistes, des élus, des acteurs territoriaux des politiques de l'autonomie, des personnes directement concernées, des associations gestionnaires, etc.

L'idée est de pouvoir partager l'actualité de la recherche et de la mettre en dialogue avec l'actualité des acteurs de la société civile.

Le comité d'organisation pourra être force de proposition pour compléter, si nécessaire, la composition des tables rondes.

#### *2.3.5 / Proposition d'autres types de formats d'échanges et de rencontres*

Le comité d'organisation est soucieux que l'édition 2026 des journées annuelles du PPR Autonomie puisse également être l'occasion pour les participants et participantes de proposer des formats d'échanges et de rencontres originaux.

L'équipe d'animation scientifique du PPR Autonomie pourra accompagner la, le ou les porteurs de l'initiative pour faciliter sa mise en œuvre dans le cadre de ces journées.

### **3 / Modalités de réponse à l'appel à participation**

Les réponses à l'appel à participation se font au travers d'un formulaire dédié à compléter (document excel) et à envoyer par mail à l'adresse suivante : [ppr-autonomie@cnrs.fr](mailto:ppr-autonomie@cnrs.fr).

Le formulaire dédié à compléter est disponible sur la [page dédiée aux journées annuelles 2026 sur le site du PPR Autonomie](#).

En cas de difficulté où si vous avez des questions, vous pouvez envoyer un mail à [ppr-autonomie@cnrs.fr](mailto:ppr-autonomie@cnrs.fr).

Date limite de réponse à l'appel à participation : 03 mai 2026.

### **4 / Calendrier 2026**

23 février : diffusion de l'appel à participation.

03 mai : clôture de l'appel à participation.

Mai-juin : analyse des réponses par le comité d'organisation et validation du programme définitif auprès des intervenantes et intervenants.

Fin juin-début juillet : communication du programme des journées annuelles 2026 et ouverture des inscriptions.

13 septembre : date limite d'envoi des affichages pour impression par le comité d'organisation.

1-2 octobre : journées annuelles 2026 du PPR Autonomie.

## 5 / Accessibilité

Le comité d'organisation est attentif à la possibilité de participation de toutes et tous aux journées annuelles 2026 du PPR Autonomie. L'organisation de cet évènement est pensée et travaillée selon les principes de l'accessibilité universelle, c'est-à-dire en veillant à ne pas créer des barrières à la participation.

Pour autant, aux différentes étapes de préparation de l'évènement, les personnes sont invitées à partager leurs besoins qui pourraient nécessiter le recours à des prestataires externes (LSF/FR, vélotypie, etc.) : dans le cadre de la réponse à l'appel à participation, au moment de l'inscription et en continu par mail (voir la rubrique « 7 / Comité d'organisation »).

## 6 / Informations pratiques

Les journées annuelles 2026 du PPR Autonomie se tiendront en présentiel le jeudi 1er et le vendredi 2 octobre 2026 au centre des colloques du Campus Condorcet, à Aubervilliers (93). Le lieu est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Ces journées annuelles se tiendront essentiellement en français. Pour autant, il est possible de proposer une communication en anglais. Également, des chercheuses et chercheurs étrangers non francophones sont susceptibles d'être invités pour présenter leurs travaux.

Les frais de mission liés à la participation à ces journées sont pris en charge par chacun des projets financés. Les frais de repas seront pris en charge par le PPR Autonomie.

Ces journées annuelles sont ouvertes largement à tous les membres des projets financés dans le cadre du PPR Autonomie et leurs partenaires.

Retrouvez toutes les informations relatives aux journées annuelles 2026 sur la page dédiée sur le site du PPR Autonomie.

## 7 / Comité d'organisation

Le comité d'organisation des journées annuelles 2026 du PPR Autonomie est piloté par Claudia Giudicelli-Marquet. Il se compose de la direction et de l'équipe d'animation scientifique du PPR Autonomie, ainsi que de l'ensemble des équipes coordinatrices des projets financés au travers de leur participation au Comité de programme.

Contacts :

- [ppr-autonomie@cnrs.fr](mailto:ppr-autonomie@cnrs.fr)
- [claudia.marquet@cnrs.fr](mailto:claudia.marquet@cnrs.fr) / 06 03 27 19 48